BOUIRA

43 milliards de créances impayées à la DD

La direction de distribution de Bouira a enregistré en 2015, un cumul de créances impayées de l'ordre de 434 millions dinars, soit un peu plus de 43 milliards de centimes.

Ce chiffre annoncé ce mardi lors d'une conférence de presse annuelle animée par le directeur de la direction de distribution ou DD de Bouira, Nacer Khaled, en présence de ses principaux collaborateurs ainsi que les chefs d'agences commerciales es principales daïras de la wilaya, est considéré comme un frein au plan de développement de l'entreprise dont la vocation est avant tout, à caractère commercial.

Néanmoins et selon les différents chefs d'agence présents à la conférence, et principalement celui de M'chédallah, région qui représente le gros de ces créances impayées avec pas moins de 111 millions de dinars, représentant quelques 25% du chiffre global, et grâce aux multiples rencontres de sensibilisation, les citoyens de cette région commencent à adhérer à la politique de facilité de payement instaurée par la DD, en acceptant de payer leurs factures et à signer des échéanciers pour les factures impayées. Pour rappel, la région de M'chédallah a connu durant le début des années 2000 des événements douloureux du printemps noir ; événements durant lesquels, il a été décidé de ne pas payer les factures d'électricité à cause d'une quotte part que cette entreprise versait à l'ENTV, accusée par les représentants du mouvement des Arouch de l'époque comme étant derrière la désinformation de la matche historique du 14 juin 2001.

Depuis cette date et malgré le fait que lors de la rencontre des représentants des Arouch avec M. Ahmed Ouyahia en 2005 et la décision d'effacement des dettes de la Sonelgaz, redevables aux citoyens entre 2001 jusqu'au 31 décembre 2004, plusieurs centaines de citoyens surtout ceux de la commune d'Aghbalou continuaient à ne pas payer les factures d'électricité.

En 2014, après le raccordement de cette commune au gaz naturel, la direction de distribution de Bouira avait conditionné la pose des compteurs du gaz par le payement des créances impayées de l'électricité.

Depuis, près de 45% de manages ont accepté de signer un échéancier et de payer régulièrement leurs facteurs et leurs dettes, alors que d'autres continuent à refuser le payement de l'électricité et boudent le raccordement en gaz naturel.

Outre les créances impayées des clients domestiques qui s'élèvent à 252 millions dinars réparties à travers les cinq grands centres urbains que sont outre, M'chédallah, Bouira, Lakhdaria, Sour-El-Ghozlane, Ain Bessem et Bechloul, il y a également les créances impayées des industriels qui représentent 12% du chiffre global, l'eau avec 7%, les administrations avec 16% et enfin les APC avec 12%.

Cela étant, lors de cette conférence, il a été également question du vol de l'énergie tant par le tripotage des composants du compteur que par le piquage illicite depuis le réseau principal et sans compteur. Des cas de fraude qui s'élèvent à 472 cas en 2015 et qui ont occasionné à la DD une perte sèche de l'ordre de 512,5 millions dinars, ce qui représente presque l'équivalent de la masse salariale annuelle du personnel de l'entreprise. Pour ces cas de fraude, surtout concernant certaines APC, le directeur de la DD dura que c'est grâce à l'intervention du SG de la wilaya que ces APC ont reconnu leurs faute et ont accepté le payement des forfaits qui leur sont imposés par la DD sans passer par la justice. Par ailleurs et au sujet des chutes de tension et autres coupures d'électricité, le directeur de distribution dira que des efforts sont régulièrement entrepris par sa direction pour installer d'autres transformateurs et renforcer le réseau par d'autres amenées d'électricité ; tout come l'alimentation en gaz naturel dont le taux de pénétration au niveau de la wilaya est de 75% avec quelques 96 595 foyers raccordés. Cependant, et malgré tous ces efforts, les réseaux de gaz et d'électricité continuent à faire l'objet d'agressions multiples surtout par les entrepreneurs dans des chantiers tant à l'intérieur des centres urbains qu'à l'extérieur.

Des agressions qui sont bien moindres en 2015 après que la DD eut obligé les différents intervenants d'associer ses équipes dans les tracés afin d'épargner les réseaux de gaz et d'électricité ; alors que lorsque l'agression est faite d'une manière délibérée, la DD recourt aux juridictions compétentes en déposant des plaintes

Y. Y.

OUM-EL-BOUAGHI

Un hectare de pins d'Alep et des broussailles ravagés par les feux à Meskiana

Les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile de la Meskiana ont mis plus de cinq heures pour venir à bout d'un incendie qui s'est déclaré dans une région boisée de la Meskiana.Selon la cellule de communication de la Protection civile d'Oum-El-Bouaghi qui a nous transmis l'information, un incendie dont les causes restent à déterminer s'est déclaré mardi dernier dans le versant est de la forêt connue sous le nom de Guern Hmar, dans la commune de Djazia, une localité située à 60 kilomètres à l'est du chef-lieu de wilaya.

Selon le même communiqué, les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile de la Meskiana, dotés d'une forte armada composée de deux engins-citernes de lutte contre les feux, deux véhicules tout-terrain appartenant aux services des forêts et un effectif de 10 personnes se sont déplacés à 10 heures 11 minutes sur les lieux et ont réussi rapidement à circonscrire le feu.Cet incendie dont la catastrophe a été évitée in extremis et dont les causes restent à déterminer a causé la destruction d'un hectare de pins d'Alep et plusieurs plants de types différents.

Moussa Chtatha

7 heures pour retirer le corps sans vie d'un jeune noyé dans un barrage à Fkirina

Les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile de Fkirina ont mis plus de 7 heures pour repêcher le corps sans vie d'un jeune noyé dans les eaux d'un barrage en voie de réalisation. Selon la cellule de communication de la Protection civile d'Oum-El-Bouaghi qui nous a transmis le communiqué, c'est avant-hier vers minuit que les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile de Fkirina, une localité située à 40 kilomètres au sud du chef-lieu de wilaya, sont intervenus sur les lieux de l'incident. Secondés par 4 plongeurs de l'unité principale d'Oum-El-Bouaghi, deux autres de la wilaya de Khenchela et deux spécialistes de plongée sous-marine venus de Guelma, ils sont arrivés à faire sortir le corps sans vie du jeune répondant aux initiales de B.S.R., âgé de 26 ans, qui s'est noyé dans une profonde mare au douar Ledjenane. Selon le même communiqué, ce n'est que le lendemain vers 7h40 que les éléments ont pu venir à bout des efforts déployés pour ramener à la surface le corps de la victime qui a été transféré vers l'EPH Docteur Zerdani de Aïn Beïda. Ont assisté également à cette découverte macabre, les éléments de la Gendarmerie nationale qui ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de ce regrettable drame.

M. C.

MOSTAGANEM

Mobilisation des agents de la D.C.P durant le Ramadhan

Les premiers jours du Ramadhan pourraient être entachés d'un déséquilibre relatif aux prix, notamment ceux des fruits et légumes et des produits de première nécessité sur lesquels la demande est forte.

En l'absence d'une réelle politique de régulation garantissant une stabilité des marchés, le consommateur continuera à subir le diktat et les pratiques «véreux» de certains pseudo-commerçants. Cela étant, il y a la crainte de voir une hausse des prix à laquelle les citoyens se préparent à faire face.

Comme chaque année, à l'orée du mois sacré, la Direction du commerce va donc renforcer ses moyens humains d'interventions sur les marchés publics, surfaces et autres magasins commerciaux.

Un effectif de 95 agents de contrôle de la qualité et des pratiques commerciales formant 34 brigades seront chargées de contrôler les pratiques commerciales, le contrôle des prix et la conservation des produits alimentaires proposés à la vente dans les 32 communes que compte la wilaya dans le but de réprimer tout comportement spéculatif et de prévenir tout risque alimentaire venant d'un manque d'hygiène ou de la non-conformité des produits par exemple périmés. Des brigades mixtes seront également constituées par les services de la santé et des vétérinaires de la Direction des services agricoles pour le contrôle des viandes fraîches rouges et blanches et surgelées ainsi que le poisson et la pâtisserie afin de protéger la santé du consommateur.

Par ailleurs, une brigade de la DCP sera opérationnelle de jour comme de nuit aux halles centrales de Souk Ellil à grande fréquentation, et ce, tout au long du mois sacré. Les corps constitués de la police et de la gendarmerie seront aussi impliqués pour agir contre d'éventuels agissements frauduleux des marchands ambulants dans les marchés parallèles.

A. B.

PÊCHE, AGRICULTURE ET FORÊTS À TIPASA

La promotion des investissements a le vent en poupe

La Direction de l'agriculture, des forêts et de la pêche a organisé récemment une journée d'information sur l'orientation et la promotion de l'investissement dans les secteurs précités.

Cet événement riche en informations économiques, animé par de jeunes spécialistes, fut d'une haute qualité pédagogique, ayant permis de vulgariser les potentiels économiques dans les domaines de l'agriculture, de la pêche et des forêts. Ce fut Mme Darib O. une responsable de la direction des forêts, qui s'était évertuée à expliquer à l'assistance les enjeux et perspectives économiques et les biens et services rendus par le patrimoine forestier, en citant le bois, le miel, le liège et les champignons, ainsi que les plantes médicinales. L'oratrice a exposé la consistance de la superficie forestière de wilaya qui est de 40 315 hectares dont 11 000 hectares pour le privé.

S'agissant de la production de plantes médicinales et aromatiques, dans nos contrées forestières, Mme Darib cite le pin d'Alep, qui produit des huiles essentielles utilisées dans le traitement de l'asthme, ainsi que l'arbre du caroubier qui produit 300 à 800 kg par an. L'oratrice a évoqué, en outre, le Thuya (Aarar), et le Cyprès, ainsi que les fruits forestiers à l'instar du arbouse, des baies et des mûres sauvages. En marge de ces informations, il a été spécifié que Tipasa dispose de 254 hectares de forêts récréatives réparties sur 14 communes. Les superficies agricoles ont été mises en évidence, notamment les 28 517 hectares de grandes cultures, ainsi que 14 000 hectares de maraîchage, 12 000 hectares d'arboriculture et prés de 5 000 hectares d'oléiculture. Quant au gros élevage, il a été évoqué pour 2015, une production de près de 15 000 q de viande bovine, ainsi que 11 300 q de viande ovine. Pour l'aviculture, 114 000 q, ont été produits en 2015, ainsi que 197 millions d'œufs et 3250 q de miel. Selon Mme Khan.L. chef de service du secteur de la pêche et de l'aquaculture, il a été précisé que Tipasa a produit en 2015, 8 500 tonnes de poissons et emploie 13 000 personnes. Les perspectives pour 2020 sont évaluées à 16 000 tonnes/an de poisson et 25 000 emplois. Pour l'aquaculture, les perspectives sont de 6 000 tonnes /an et 200 emplois directs.

Houari Larbi